

Fiche pédagogique

La Beauté de l'âne

Film long-métrage documentaire
| Suisse | 2025

Production : Astrae Production

En coproduction avec RTS – SSR – SRG
(CH)

Réalisation : Dea Gjinovci

Scénario : Dea Gjinovci, en collaboration
avec Asllan Gjinovci

Musique originale : Gael Kyriakidis

Durée : 75 minutes

Langues : français, albanais, anglais

Distributeur en Suisse :
First Hand Films GmbH Distribution

Sortie en salles : mars 2026

Âge légal : 16 ans

Âge suggéré : 16 ans



« Mon père a quitté son pays il y a plus de 60 ans. Mais il a préservé en lui les images de son passé. En grandissant en Suisse, ses histoires sont devenues le seul lien avec le Kosovo et le village de Makërma. Elles ont nourri mon imagination et à mon tour je raconte des histoires. Dans ma tête, ce village est niché entre des collines vertes, un peu comme un refuge merveilleux ».

Dea Gjinovci

Objectifs pédagogiques

- Se familiariser avec le genre du film documentaire hybride
- Acquérir des connaissances sur l'histoire du Kosovo
- Établir des liens avec les droits humains
- Mesurer l'impact de l'exil sur la vie des hommes et des femmes qui ont quitté leur pays

Disciplines et thèmes concernés

Éducation numérique

Analyser et évaluer des contenus médiatiques.

Objectif EN 31 du PER

Français

Écrire des textes de genres différents adaptés aux situations d'énonciation.

Objectif L1 32 du PER

Histoire

Identifier la manière dont les hommes ont organisé leur vie collective à travers le temps, ici et ailleurs.

Objectif SHS 32 du PER

Géographie

Analyser des espaces géographiques et les relations établies entre les hommes et entre les sociétés à travers ceux-ci.

Objectif SHS 31 du PER

Musique

Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion, une perception dans le langage musical.

Objectif A 31 Mu du PER

Formation générale / Vivre ensemble et exercice de la démocratie

Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social.

Objectif FG 35 du PER

Résumé

Prishtina 1968 : de fortes tensions politiques et nationales génèrent des manifestations étudiantes et populaires réprimées violemment par la police et l'armée. Asllan Gjinovci, étudiant engagé, se voit contraint à l'exil, ce qui l'éloigne de son Kosovo natal. Narrateur de talent, il transmettra plus tard les souvenirs de son enfance sous forme de récits captivants, qui prennent la forme d'un monde enchanté.

Soixante ans plus tard, sa fille Dea, devenue réalisatrice, entreprend un voyage émotionnel pour ramener son père dans le village de son enfance. Mais le village qu'Asllan a connu n'est plus : les maisons de pierre ont été détruites par la violence de la guerre de 1998, le chemin de terre qui menait au village a été remplacé par une route recouverte d'asphalte, une grande partie des personnes avec qui il a partagé des tranches de vie sont soit exilés, soit décédés.

Dea s'engage alors dans un processus artistique audacieux pour mettre en scène les récits d'Asllan. Une structure boisée prend forme à l'endroit où se trouvait la maison familiale. Une scène sur laquelle ces récits pourront prendre vie, tout comme pourront l'être les histoires rapportées par les villageois.

Le passé douloureux peut enfin être exprimé et partagé. Asllan parvient ainsi à faire face à la disparition tragique de sa mère durant la guerre du Kosovo, à tenter de comprendre les circonstances de sa disparition, à ouvrir ainsi une voie vers la guérison et la réconciliation.



Pourquoi *La Beauté de l'âne* est à voir avec vos élèves

La diaspora kosovare en Suisse, ce sont quelques 250'000 personnes. Une diaspora constituée de travailleurs et travailleuses immigré·es, mais aussi de réfugié·es de guerre dont beaucoup sont désormais intégré·es et naturalisé·es. Elle figure parmi les 10 premières communautés étrangères représentées dans notre pays. Mieux connaître le Kosovo, mesurer l'importance des tensions existantes entre Albanais et Serbes depuis des décennies est important. ***La Beauté de l'âne*** permet de s'y plonger d'une manière originale, en recourant à l'importance de la mémoire dans tout processus migratoire.

Il est également intéressant de se familiariser avec le travail d'une jeune réalisatrice suisse et kosovare talentueuse. Ce film, conçu sous la forme d'un documentaire hybride, est original à différents niveaux. Tout d'abord, parce qu'il revêt une forme autobiographique qui engage fortement Dea Gjinovci : elle dirige, mais joue également son propre rôle. Elle est réalisatrice, mais également fille du protagoniste qui livre des souvenirs enfouis.

Les acteurs et actrices ne sont pas des professionnel·les : les habitant·es du village jouent dans des scénarios que leurs témoignages ont contribué à concevoir.

Du Kosovo, Dea Gjinovci s'était créée l'image d'un monde merveilleux à partir des récits transmis par son père. Une image qui ne correspondait pas à la réalité. C'est néanmoins avec la poésie et la finesse de ces représentations lyriques qu'elle parvient à alléger les souvenirs parfois douloureux qui reviennent en mémoire d'Asllan et des villageois·es.

L'exploitation de ce film permet d'aborder de nombreux sujets. Parmi eux, la question des droits humains, le droit à l'autodétermination notamment. Il permet aussi d'élargir indirectement la réflexion aux questions plus larges soulevées par les migrations : qui sont ces personnes réfugiées trop souvent pointées du doigt, quel est leur vécu, quelle est leur place dans leur société d'accueil ?



Pistes pédagogiques

Avant le film

A. INTRODUCTION

A l'aide de l'**annexe 1**, découvrir l'affiche du film.

Relever les informations qu'elle dévoile et émettre des hypothèses quant à son contenu.



Éléments de réponse :

Ce film a été présenté dans deux prestigieux festivals en 2025 à Zürich et à Chicago.

KINO Kosova et la ville de Carouge ont soutenu la réalisation du film. On peut en déduire que le film établit un lien entre le Kosovo et la Suisse.

Une scène a été construite au milieu d'un espace naturel. Le tapis au sol peut évoquer une démarche en lien avec l'origine culturelle de la réalisatrice, qui porte un nom albanais.

Sur le devant de la scène, un enfant. Le film racontera-t-il son histoire ou une fiction dans laquelle il joue le rôle principal ?

Quelle interprétation peut-on attribuer au **titre du film** ?

Reprendre également cette question **après** l'avoir visionné.

Quelles sont les hypothèses émises par les étudiant·es ?

Clôre ce volet en leur indiquant ce que la réalisatrice nous a confié :

« Le titre fait référence au tout premier souvenir d'enfance de mon père : sa rencontre avec un ânon nouveau-né. Cette histoire, qu'il nous racontait souvent, est devenue le symbole de ces moments de l'enfance qui nous accompagnent sans raison apparente, mais qui définissent pourtant quelque chose d'essentiel. L'âne incarne ce type de souvenir : simple, vif et inexplicablement durable. C'était aussi le titre du livre qu'il souhaitait écrire sur son enfance. »

Poursuivre l'introduction au film en présentant la réalisatrice.

B. LA RÉALISATRICE

Dea Gjinovci est une jeune réalisatrice et productrice née à Genève en 1993 au bénéfice d'une formation en film ethnographique et documentaire de l'UCL (Université de Londres).

Son premier documentaire, **Sans Kosovo** (2017) obtient le prix du meilleur film national au Dokufest Prizren. Elle y documente le chemin parcouru par son père lors de son exil en 1968.

Suivra **Réveil sur Mars** (2020) dans lequel elle explore l'énigme médicale à laquelle doit faire face une famille réfugiée originaire du Kosovo : le coma dans lequel sont tombées ses deux filles après le rejet de leur demande d'asile. **Réveil sur Mars** a remporté le prix RTS-perspective d'un doc à Visions du Réel en 2018.

La Beauté de l'âne complète sa quête pour renouer avec l'histoire de son père, mais aussi avec un pays d'origine qu'elle n'a pu jusqu'alors s'approprier qu'à travers les histoires fantastiques qui ont nourri son enfance.

Dea Gjinovci s'inscrit dans la mouvance Kosovar New Wave qui réunit une génération d'artistes né durant ou après la guerre au Kosovo, dont les œuvres interrogent les traumatismes hérités, la mémoire collective et les conséquences intimes du conflit.

Sundance alumna, participante d'Esodoc en 2021, fellow du Film Independant en 2019, participante à UnionDocs à New York en tant que résidente, membre de l'Académie suisse du cinéma, Dea Gjinovci a également animé des masterclasses à la NYU-Abu Dhabi, à l'Université de Genève, au Centro Frantz Fanon de Turin, à la Neo School de Prishtina, et à la Dokufest Film School de Prizren.

Le parcours exceptionnel de cette jeune réalisatrice force le respect, son talent ne manquera sans doute pas d'être reconnu plus encore à l'avenir.



Après le film

1. ÉCHANGES SUR LE VIF

1. Quelles émotions les élèves ont-ils ressenties durant le film ? A quel(s) moment(s) ? Quelles sont les scènes qui les ont le plus marqués et pourquoi ?
2. A quelle genre cinématographique *La Beauté de l'âne* appartient-il ?

Il s'agit d'un film documentaire.

3. Il existe différents types de documentaires. Quels sont ceux connus des étudiant·es ?

Éléments de réponses :

- Le documentaire immersif / participatif (voyages insolites, enquêtes...).
- Le docu-fiction (reconstitution de scènes historiques jouées par des acteurs / actrices).
- Les documentaires scientifiques, animaliers, sociaux, ...
- Le documentaire de création, qui propose une approche du réel inédite, personnelle, en soignant la forme (artistique, voire poétique)
- Le "mokumentary" / faux documentaire à visée humoristique : format décalé qui associe informations et humour.

4. Indiquer aux étudiant·es que ce film est un documentaire hybride, et leur demander d'effectuer quelques recherches pour en identifier les spécificités.

Éléments de réponses :

- Le réel reste central, mais la forme est libre.
- Il mêle éléments réels et reconstitution poétique.

- La mise en scène est utilisée pour exprimer la mémoire, un élément politique, une émotion particulière.
- Contrairement au documentaire fiction, le documentaire hybride cherche à questionner le réel et à le ressentir.

Spécificités relatives au film *La Beauté de l'âne* :

- Non seulement les protagonistes du film ne sont pas des acteurs-trices professionnel-les, mais ce sont des anonymes
- Le voyage de la réalisatrice et de son père est réel.
- Les reconstitutions sont effectuées avec la collaboration des villageois, qui évoquent leurs propres souvenirs et jouent leurs propres rôles.
- Le documentaire intègre des séquences lyriques, qui symbolisent la magie des récits transmis par Asllan à ses enfants.
- Ce documentaire transforme la mémoire en matière cinématographique.

2. DEA GJINOVCI DANS LE MONDE DU CINÉMA

- 1) Dea Gjinovci assume différentes fonctions dans ce film. Demander aux étudiant-es de les identifier et de les illustrer par quelques exemples concrets.
 - Elle est réalisatrice. A ce titre, elle dirige le projet de sa conception à la mise en images de son histoire. C'est elle qui dirige les techniciens, les acteurs, les figurants. C'est elle qui donne les instructions nécessaires à la construction des décors, à l'interprétation des rôles, à la réalisation de la bande son.
 - Elle est scénariste. A ce titre, elle a rédigé le scénario (avec l'aide de son père), organise les séquences, crée les dialogues, ...
 - Elle est actrice de son propre rôle et apparaît à l'écran dans une démarche autobiographique.
 - Elle est figure narrative, le lien qui permet la récolte de souvenirs (notamment dans ses interactions avec les villageois). Elle porte la réflexion du film sur la mémoire, la perte et la transmission¹.
- 2) La réalisatrice s'inscrit dans la mouvance de la Kosovar New Wave. Demander aux étudiant-es d'effectuer les recherches afin d'identifier quelques critères propres à ce mouvement, tout en tissant un lien avec le film.
 - Comme indiqué plus haut, la Kosovar New Wave réunit des artistes nés pendant ou après la guerre du Kosovo, ce qui est le cas de Dea Gjinovci.
 - Il ne s'agit pas pour eux de raconter cette guerre, mais d'en traduire les traumatismes hérités et les conséquences intimes, ainsi que d'honorer la mémoire collective. Dea Gjinovci permet ainsi à son père d'évoquer ce qu'il n'a jamais partagé, à d'autres protagonistes d'évoquer souvenirs et émotions. Il s'agit d'une relecture intime de l'histoire du Kosovo.
 - L'approche documentaire est hybride. Le réel y occupe une place émotionnelle et narrative.

¹ Albinfo.ch, 1^{er} octobre 2025

- La démarche de la réalisatrice est autobiographique, intime et politique.
- La production est indépendante et transnationale.
- La dénomination Kosovar New Wave désigne un renouveau reconnu par les festivals.
- Dea Gjinovci incarne également une voix féminine de la diaspora dans le cinéma des Balkans.

- 3) L'**annexe 2** reprend des extraits de la note d'intention de la réalisatrice intégrée au dossier de presse de ce film. Inviter les étudiant·es à la traduire sous forme d'une interview à compléter si souhaité par les informations récoltées à travers les recherches préalables.

Prolongement :

En s'inspirant des questions relevées, effectuer une enquête auprès de personnes exilées proches des étudiant·es (famille, camarades, ...). Ce travail devra permettre de souligner la diversité des parcours (origines, causes de l'exil, route migratoire empruntée, ...), les joies, les souffrances et les deuils vécus, les défis à relever dans le pays d'accueil en termes d'intégration et de reconstruction identitaire.

Effectuer ensuite une mise en commun afin d'identifier les similitudes et les différences entre les différents parcours.

Clore l'activité en demandant aux étudiant·es d'énoncer individuellement une phrase-clé symbole de ce qu'ils et elles retiennent de leurs découvertes (et expériences pour certain·es).

- 4) La première mondiale du film qui s'est tenue à Zürich en septembre 2025 a fait l'objet d'un bel article sur le site [Albinfo.ch](http://albinfo.ch) (actualité des albanophones en Suisse). Disponible également en version papier, Albinfo couvre des sujets aussi divers que la vie de la diaspora, la vie en Suisse, la culture, le sport, la religion.

Demander aux étudiant·es de parcourir le site de ce média (albinfo.ch) et d'en identifier le sens pour la diaspora albanaise.

3. BANDE SON

- 1) Demander aux étudiant·es d'identifier les différentes composantes de la bande son :

Éléments de réponse :

- Bruits de la nature (oiseaux, aboiements de chien, bruissement des feuillages).
- Voix humaines (voix off du père, de Dea, voix des habitants lors des témoignages, cris d'enfants, ...)
- Sons relatifs aux activités déployées (l'enfant qui grave dans le bois à l'aide d'un burin, montage de la scène, activités mises en scène, ...)
- Musique (jouée par des musiciens à l'écran lors du mariage, par exemple, mais aussi la musique originale composée pour le film)

- 2) La musique originale de ce film a été composée par Gael Kyriakidis. Compositrice, interprète et autrice suisse, elle crée pour le cinéma, le théâtre et diverses productions scéniques. Elle a aussi composé la bande originale de plusieurs films suisses, dont **Réveil sur Mars** (second documentaire de Dea Gjinovci) et **Dimanche** (2018), dont elle est également co-scénariste et co-réalisatrice.

Gael Kyriakidis participe également à des projets collectifs tels que Beaumont, Berceuses et Saint-Alban. Elle a développé son propre projet pop, Pony del Sol, avec deux albums sortis et de nombreuses tournées.

- Demander aux étudiant·es comment ils et elles se représentent la démarche pour réaliser la musique originale d'un film (investissement en temps, choix des instruments, montage, ...).

Éléments de réponse récoltés lors d'un entretien avec Gael Kyriakidis (janvier 2026) :

- Composer la musique d'un film implique une étroite collaboration avec la personne en charge de sa réalisation.
 - Pour le film ***La Beauté de l'âne***, le travail s'est échelonné sur un peu plus d'une année (mars 2024 – avril 2025).
 - Gael Kyriakidis s'est rendue sur le lieu du tournage, ce qui lui a permis de s'imprégner de la culture locale et d'établir des collaborations avec les musiciens locaux et la chanteuse Arbërechë qui signe l'interprétation originale de la chanson du mariage.
 - La réalisatrice a mis à disposition le script du film, puis a transmis les séquences du film à mettre en musique, dans un ordre qui n'était pas forcément chronologique.
 - Le choix d'instruments acoustiques s'est d'emblée imposé, tant pour coller à l'atmosphère pure et naturelle des images. Des sons plus synthétiques y ont parfois été ajoutés, pour évoquer le rêve, la nostalgie et l'enfance.
 - Il importait aussi que la musique traduise le lyrisme propre aux récits fantastiques relatés par Asllan à sa fille durant son enfance, d'évoquer ce côté merveilleux, mais aussi la nostalgie et la douceur qui caractérise notamment la relation père-fille.
 - La première démarche a été de composer des esquisses sonores que la musicienne a intégré en boucle sur plusieurs scènes du film afin de mieux ressentir comment l'atmosphère pouvait être traduite et coller avec l'intention du documentaire.
 - Pour certaines séquences, des suggestions de musique ont été transmises par la réalisatrice, ce qui, selon Gael Kyriakidis, peut complexifier le processus créatif. « Me détacher des propositions pour créer quelque chose qui m'appartienne véritablement n'a pas toujours été simple », indique-t-elle.
 - La musique originale compose avec des éléments traditionnels du Kosovo et des musiques plus proches de chez nous. Elle reflète ainsi la double appartenance de la réalisatrice et de son père.
 - Les pièces de guitare ont été jouées parfois par Gael Kyriakidis, mais, par souci de plus de précision, confiées au guitariste fribourgeois Claude Schneider.
- Quels souvenirs les étudiant·es gardent-ils de première scène (générique introductif du film) ? Comment interpréter ce choix musical ?
 - Un enfant grave des dessins dans le bois (bruit du marteau qui frappe le burin)
 - Suit une musique douce, épurée, jouée à la guitare.
 - Des voix presque célestes s'y joignent un peu plus tard.
 - D'autres instruments également (accordéon, flûte synthétique)
 - Lorsque l'on aperçoit Asllan marchant dans un pré en s'approchant de la caméra, on n'entend plus que le bruit de ses pas et des chants d'oiseaux.

Interprétation possible : introduction au contexte du film (un environnement simple, naturel, presque pur, un peu suspendu dans le temps), les voix célestes évoquent les souvenirs empreints de magie construits par la réalisatrice à travers les récits de son père, l'ajout d'instruments peut évoquer la force qui s'accroît, les pas du père comme une acceptation de se confronter à sa propre histoire.

- **Prolongement possible :**

Proposer aux étudiant·es de filmer une séquence librement choisie avec leur téléphone (une mise en scène, une scène de rue, ...), puis de créer différentes bandes sonores afin d'en dégager des atmosphères diverses. Quels constats peut-on tirer de cet exercice ?

4. ANALYSE DE SÉQUENCES

Le choix des séquences résulte du souhait de mettre en valeur trois dimensions :

- La relation étroite qui relie la réalisatrice et son père, la collaboration établie par tous deux pour écrire le script de ce documentaire.
- La contribution essentielle des villageois dans la réalisation de ce film : ceux-ci racontent, témoignent, et jouent.
- La résilience d'un peuple menacé depuis des décennies et son attachement à sa terre.

L'**annexe 3** comporte 7 captures d'écran tirées de trois scènes différentes. Il est demandé aux étudiant·es de les classer par scène et ordre chronologique. Un titre devra être attribué à chaque scène, de même que les images devront être brièvement commentées. Le corrigé est disponible en **annexe 3b**.

5. KOSOVO ET DROITS HUMAINS

Depuis plusieurs décennies, la situation au Kosovo est marquée par des tensions entre Albanais et Serbes chrétiens orthodoxes qui considèrent tous deux le Kosovo comme le berceau de leur nation. Pour Belgrade, le Kosovo est considéré comme la Jérusalem serbe, abritant le siège de l'Eglise orthodoxe serbe. Les Albanais quant à eux fondent leurs revendications sur l'établissement millénaire de sa population dans la région². Afin de permettre aux étudiant·es d'en mesurer l'impact sur les droits humains, il est suggéré de mener avec la classe les activités suivantes :

- 1) En préambule, les étudiant·es expriment ce qu'ils et elles connaissent de l'histoire du Kosovo, puis établissent des liens avec les droits humains. Il se peut que la classe comprenne des jeunes originaires de cet État (ou de Serbie). Les échanges leur permettront ainsi de partager une expérience familiale, et d'établir des parallèles avec le parcours d'Asllan.
- 2) Indiquer que le père de Dea Gjinovci a quitté son pays en 1968, alors que le Kosovo était une province autonome de la république socialiste de Serbie. Alors étudiant, il était très engagé dans les mouvements qui revendiquaient plus de droits pour les Albanais du Kosovo, l'égalité linguistique et le statut de république pour le Kosovo. Asllan n'a d'autre choix que de fuir pour préserver sa vie et sa liberté.
- 3) En sous-groupe, demander aux étudiant·es d'effectuer sur Internet des recherches afin de dégager les dates clés de l'histoire du Kosovo, ce qui leur permettra de saisir les enjeux qui depuis des décennies opposent Albanais et Serbes. Des éléments de réponses figurent dans l'**annexe 4**.
- 4) Approche des droits humains au Kosovo.

En sous-groupes, invitez les élèves à se concentrer sur 3 périodes clés :

- Le Kosovo sous gouvernance serbe de l'avant-guerre (1989 – 1998)
- La période de la guerre (1998 – 1999)
- La période de l'après-guerre jusqu'à l'auto-proclamation du Kosovo en 2008

² Comprendre le monde, Explique-moi le Kosovo (2023)

En s'appuyant sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (CUDH, 1948) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP, 1966), les étudiant-es identifieront les droits bafoués durant ces 3 périodes spécifiques et les mettront en lien avec les droits tels mentionnés dans ces documents de références.

Il est suggéré de faire travailler les étudiant-es à l'aide d'une mind map (carte mentale), un outil précieux pour organiser clairement, utiliser des mots clés, faciliter la compréhension et la mémorisation de tout objet d'étude qui pourrait leur rendre service dans d'autres disciplines. Des éléments de réponses figurent en **annexe 5** sous forme de tableaux.

Note : il sera intéressant de relever que durant la période post-guerre, les droits sont bafoués par les Albanais du Kosovo à l'encontre des minorités (Serbes, Roms). Le traumatisme et la mémoire collectifs vécu par la population albanaise contribue à l'expliquer. Mettre sur pied un processus de réconciliation (reconnaissance partagée des souffrances, travail sur la mémoire dans l'éducation, ...) après la guerre aurait sans doute permis de réduire les tensions que l'on observe aujourd'hui encore.

5) Prolongement suggéré : exploration du droit à l'autodétermination

a) Autodétermination des peuples

Le droit des peuples à l'autodétermination des peuples reconnu par le droit international. Il figure dans différents documents de référence :

- Charte des Nations unies (1945), Article 1.2 : *Les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes.*
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948), Article 21 : *Le peuple a le droit de participer à la direction de ses affaires publiques.*
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), article 1 : *Tous les peuples ont le droit à l'autodétermination ; en vertu de ce droit, ils peuvent librement déterminer leur statut politique et poursuivre leur développement économique, social et culturel.*

Dans quelle mesure est-il appliqué de façon rigoureuse ? Demander aux étudiant-es d'identifier des peuples qui, aujourd'hui, revendiquent leur droit à l'autodétermination (les Palestiniens, les Kurdes, les Ouïghours au Xinjiang, ...).

Organiser un débat contradictoire : ce droit doit-il (ou non) être accordé ?

b) Autodétermination individuelle

Le droit à l'autodétermination s'applique également au plan individuel. Demander aux étudiant-es de relever quelques illustrations concrètes.

Dans le domaine de l'asile et de la politique d'accueil, ce droit est souvent questionné. Ainsi par exemple les personnes accueillies (en Suisse par exemple) sont-elles contraintes de suivre un protocole qui limite souvent drastiquement le respect de leurs choix individuels et le respect des parcours accomplis dans leurs pays de provenance (droit à la formation, restreint en fonction de l'autorisation de séjour attribuée, choix du lieu de vie, autorisation de se déplacer, de travailler même pour certain-es, ...).

Ce droit est souvent évoqué dans les milieux militants lorsqu'il s'agit de respecter (ou non) des choix individuels jugés inadéquats ou peu efficaces. Sous prétexte de ne pas vouloir se positionner comme « colonialiste », le choix individuel est souvent encouragé. La situation de P., disponible en **annexe 6** en est une illustration. Qu'en pensent les étudiant-es ?

Pour aller plus loin

Contexte géopolitique

Sur le Kosovo. Comprendre le monde, Explique-moi le Kosovo (2023)

<https://www.youtube.com/watch?v=H0IGoyRC2TQ&t=223s>

Notre Histoire. Guerre de Yougoslavie : histoire du conflit entre les peuples slaves (2024)

<https://www.youtube.com/watch?v=P1nm7FvdKys&t=2792s>

L'autodétermination

Forum #fifdh18, 2018

<https://www.youtube.com/watch?v=4LA3f2-pEHg>

Le film documentaire

Histoire du cinéma documentaire, sur le site de l'Université populaire des images

<https://upopi.ciclic.fr/apprendre/l-histoire-des-images/histoire-du-cinema-documentaire>

Les cinémas documentaires

<https://upopi.ciclic.fr/upopi/anciens-numeros/upopi-33-cinemas-documentaires>

La diversité des formes documentaires

<https://upopi.ciclic.fr/transmettre/parcours-pedagogiques/diversite-des-formes-documentaires>

Le documentaire, une histoire du réel

https://www.cnc.fr/cinema/actualites/le-documentaire-une-histoire-du-reel_1878109

Asile et migrations

Parcours de migration et d'exil

Quelle est la réalité des parcours de migration ? Quelles en sont les conséquences humaines ?

Balises, Bibliothèque publique d'information, 2022

https://www.youtube.com/watch?v=9erroyTxp_g

Migrants, réfugiés, exilés : parcours heurtés

Documents récents pour mieux comprendre la réalité migratoire, Balises, le magazine de la Bpi.

<https://balises.bpi.fr/dossier/migrants-refugies-exiles/>

Échos de la mer Égée – voix de réfugiés

Tranches de vie partagées sur la route de l'exil

Mary Wenker, L'Harmattan, 2020

Fiche rédigée par **Mary Wenker**, psychopédagogue, janvier 2026



Annexe 1 – L’affiche du film



Annexe 2 – Notes de réalisation (extraits)

Quand le Kosovo a sombré dans la guerre de 1998, j'avais cinq ans. Mes parents ont alors cherché à me préserver de la violence qui déchirait notre pays. Je garde de leurs tentatives deux souvenirs forts.

Le premier est celui d'avoir reçu de ma mère deux paquets de riz à apporter à la collecte de nourriture qui avait lieu dans mon école primaire à Genève. Elle ne m'avait pas précisé à qui cette récolte allait servir. Je l'ai appris par l'école, par mon enseignante : ces dons avaient pour but de venir en aide aux réfugiés du Kosovo. Ces exilés dont je pressentais que nous étions liés par un pays, sans exactement comprendre de quelle manière, car mes parents ne me l'avaient pas encore clairement expliqué.

Je me souviens enfant m'être levée la nuit et avoir entendu ma mère et mon père chuchoter dans le salon après un appel téléphonique de mon oncle. L'angoisse imprégnait leur voix et se lisait sur leurs visages. Bien plus tard, j'ai appris qu'il s'agissait du coup de fil annonçant le décès de ma grand-mère à la gare de Fushe Kosovë.

Adolescente, je regardais les actualités, les documentaires RTS et d'autres reportages sur la guerre du Kosovo et en Yougoslavie. J'avais des réactions viscérales face à ces images. Elles me ramenaient toutes aux derniers moments de la vie de ma grand-mère. Je ressentais aussi un sentiment de tristesse pour mon père : comment avait-il supporté tout cela ? Avait-il enfoui sa tristesse pour ne jamais la montrer ?

Pendant longtemps, je n'ai pas compris à quel point il s'était distancé du Kosovo. Il était le premier défenseur de son indépendance et des droits des Albanais, mais il avait toujours refusé de nous y emmener et ne nous avait pas beaucoup parlé de sa famille. Les seules histoires qu'il nous racontait ressemblaient à des fables fantastiques – lui, enfant, grimpant à un arbre pour se cacher des loups en contrebas, domptant le cheval féroce de son oncle ou son grand-père prédisant sa propre mort.

Lorsque j'ai commencé à faire des documentaires, j'ai voulu reconstituer une image plus complète de cet endroit dont il m'avait tant parlé. Je vivais avec des histoires fragmentées qui n'avaient été nourries que par mon imagination. J'ai également senti que mon père, en vieillissant, devenait plus contemplatif et ouvert à la réflexion sur le passé. Sa nostalgie s'était transformée en mélancolie. Quelque chose de plus profond le rongait. Depuis mon enfance, mon père m'avait dit qu'il voulait écrire un roman sur son enfance, il lui avait même donné un nom : **La Beauté de l'âne**. Avec une longue carrière scientifique, une vie de famille bien remplie et de nombreux sacrifices, il n'y était jamais parvenu. En tant que cinéaste, j'ai la possibilité de rendre ce rêve possible sous une autre forme, de faire en sorte que les histoires qu'il voulait sauvegarder dans un livre aient une existence éternelle grâce au cinéma.

Souvent, la résilience que les réfugiés développent est fondée sur la nécessité de toujours regarder devant soi, d'abandonner le passé pour une croyance invincible en la promesse du lendemain. C'est ce qui a motivé toutes les réussites de mon père au cours de sa vie, mais c'est aussi ce qui a creusé des fossés dans ses relations les plus proches.

(...)

Pour moi, il est important que la réalisation de ce documentaire devienne une expérience bénéfique pour la communauté, quel que soit le résultat du film. Il ne s'agit pas seulement de préserver la mémoire, mais aussi de créer un cadre créatif qui servirait de force unificatrice – en restaurant et en célébrant l'histoire et la beauté de Makermal et des personnes qui y ont vécu. A travers cette pratique, que veut que chacun-e contribue à la reconstruction de la mémoire collective.

(...)

Comme les archives photographiques du village de Makermal sont rares et que la plupart des habitants âgés sont décédés, je revendique le droit de recréer des archives visuelles d'un passé imaginé pour les générations futures. Quelque chose à quoi elles pourront toujours de sentir attachées. En redonnant vie au passé, nous pourrions modifier la manière dont nous vivons nos souvenirs, même les plus intolérables. Pour guérir, ensemble. Enfin.

Dea Gjinojci, 2025

Annexe 3 – Analyse de séquences

Ces captures d'écran sont tirées de scènes différentes. Classez-les par séquences en ordre chronologique, donnez un titre à chaque séquence et décrivez brièvement chaque capture d'écran.



Annexe 3b – Analyse de séquences - corrigé

Les captures d'écran sont tirées de 3 scènes différentes.

Éléments de réponses :

Séquence 1 : construction de la scène

Image 7

Dea et son père se rendent sur le lieu du tournage. Asllan, qui n'a jamais écrit son livre « La beauté de l'âne », est très touché puisque ce film va relater ce qu'il aurait pu écrire. Sans doute submergés par l'émotion à l'idée de démarrer ce projet, ils se prennent dans les bras. Ce geste témoigne de l'attachement et de l'affection qui unissent père et fille.

Image 3

Dea explique comment elle voit les choses à son père. « *Tu me diras comment mettre en scène les gens* », lui demande-t-elle. Asllan lui partage son avis, ses idées et considère que c'est « *un magnifique début* ». Ils échangent en français, la langue devenue familiale en exil.

Image 4

Les ouvriers montent la scène, sous la direction de Dea. Les langues sont diverses (albanais, français, anglais). Des ouvriers du village sont sans doute impliqués. Ils évoquent une insuffisance de vieilles planches. Sans doute celles gravées par l'enfant au début du film, que l'on voit mieux dans la séquence suivante.

Séquence 2 : silence on tourne !

Image 2 : l'enfant qui joue le rôle d'Asllan petit se lance sur scène. Il décline son texte, se trompe, rigole. Les gens que l'on image autour de la scène aussi. Cette scène témoigne de l'approche cinématographique originale choisie par la réalisatrice : ne pas recourir à des acteurs et actrices professionnels, donner la parole à celles et ceux qui sont restés au pays. Cette scène renforce l'intime au cœur de tout le documentaire.

Séquence 3 : résilience du peuple kosovar

Image 1 : Asllan partage une expérience vécue lorsqu'il avait 7 ans. Au milieu de la nuit, les milices serbes débarquaient, entraient dans les maisons, avec pour seul objectif d'effrayer les populations, de les mettre psychologiquement sous une forte pression afin qu'ils s'en aillent.

Image 5 : Mais la vie continue néanmoins. La force des villageois est plus forte que les menaces. On voit les villageois réunis autour de 3 tables (les hommes, les femmes, les enfants). Ils parlent. Sourient même. La scène est devenue un espace convivial, empreint de la culture locale (les tapis au sol, les tenues), dans laquelle la solidarité communautaire et la force de ce peuple occupent une place importante.

Annexe 4 – Survol de l'histoire du Kosovo



Le Kosovo est un territoire enclavé de 11'000 km², situé entre la Serbie, le Monténégro, l'Albanie et la Macédoine du Nord. Il compte 1,8 millions d'habitants à majorité albanaise et musulmane. Son indépendance, auto-proclamée en 2008, reconnue à ce jour par une centaine d'États sur la scène internationale.

Depuis plusieurs décennies, la situation au Kosovo est marquée par des tensions entre Albanais et Serbes chrétiens orthodoxes qui considèrent tous deux le Kosovo comme le berceau de leur nation. Pour Belgrade, le Kosovo

est considéré comme la Jérusalem serbe abritant le siège de l'Eglise orthodoxe serbe. Les Albanais quant à eux fondent leurs revendications sur l'établissement millénaire de sa population dans la région.

Histoire du Kosovo en quelques dates clés :

- Au Moyen-Âge, le Kosovo est le cœur politique, religieux et culturel de l'État serbe médiéval.
- 1455 : intégration du Kosovo à l'Empire ottoman et islamisation progressive de la population albanaise.
- 1929 - 1945 : le Kosovo est intégré au Royaume de Serbie.
- 29 novembre 1945 : proclamation de la République fédérative populaire de Yougoslavie dirigée par Tito. Le Kosovo obtient un statut de province avec une autonomie restreinte. Afin de contenir les tensions nationales, Tito lui accorde progressivement plus de droits (reconnaissance accrue de la langue albanaise, ouverture d'institutions culturelles albanaises, création de l'Université de Prishtina, meilleur accès à l'éducation, urbanisation).
- 1974 : la Constitution yougoslave accorde au Kosovo une autonomie quasi équivalente à celle d'une république, avec son propre parlement, gouvernement police et représentation dans les institutions fédérales. La Serbie ne peut plus désormais intervenir directement dans ses affaires internes.
- 1980 : la mort de Tito marque un tournant. Les conflits interethniques s'accroissent : la majorité albanaise revendique plus de droits, les Serbes dénoncent la perte de contrôle sur cette province.
- 1989 : avec l'accession de Milosevic au pouvoir, le Kosovo perd son autonomie. La population albanaise du Kosovo est marginalisée et victime de nombreuses répressions (licenciement de milliers de fonctionnaires, surveillance renforcée par les forces serbes, censure et restriction culturelle. Des structures parallèles (écoles, administrations) voient le jour. Des groupes armés pro-albanais apparaissent (l'armée de libération du Kosovo – UCK notamment) pour résister à la domination serbe.
- 1998 : déclenchement de la guerre du Kosovo, puis intervention des forces internationales.
- Mars 1999 : l'Otan lance une intervention aérienne de 78 jours sans l'aval de l'ONU pour stopper la répression et protéger les civils.
- Un accord de cessez-le-feu est signé en juin 1999. Le Kosovo est placé sous administration de l'ONU.
- 17 février 2008 : le Kosovo proclame son indépendance.

Annexe 5 – Droits humains bafoués au Kosovo

1. Avant la Guerre, le Kosovo sous gouvernance serbe de Milosevic (1989 – 1998)

Droit à l'autodétermination	Suppression de l'autonomie Contrôle de Belgrade	Art. 21 DUDH
Liberté d'expression culturelle	La langue albanaise est interdite Les écoles et institutions sont contrôlées	Art. 19 et 27 DUDH
Droit au travail	Licenciements massifs des fonctionnaires albanais	Art. 23 DUDH

2. Durant la guerre (1998-1999)

Droit à la vie	Massacres de civils albanais, nettoyage ethnique, expulsions forcées, villages détruits.	Art. 6 PIDCP
Droit à la sécurité personnelle	Arrestations arbitraires, répression par l'armée et la police serbes.	Art. 9 PIDCP
Droit à un procès équitable	Arrestations arbitraires sans procès	Art. 10 DUDH
Droit à la propriété	Destructions de villages, expropriations	Art. 17 DUDH
Liberté de mouvement	Déplacements forcés, nettoyage ethniques, réfugiés par milliers	Art. 13 DUDH

3. Post-conflit (1999 – 2008, date de la proclamation de l'indépendance du Kosovo)

Liberté d'association	Les structures politiques albanaises sont interdites	Art. 20 DUDH
Droit à la sécurité	Violences contre les minorités, attaques, intimidations (Serbes, Roms)	Art. 3 DUDH
Droit à l'égalité et à la non- discrimination	Discrimination persistante envers les minorité, accès difficile à l'emploi et aux services.	Art. 7 DUDH

Annexe 6 – du droit à l'autodétermination individuelle

P., originaire du Burundi, a obtenu une protection internationale en Grèce. Victime de racisme dans ce pays, dans l'impossibilité d'y trouver un travail et d'y gagner son autonomie compte tenu de la situation économique de ce pays, il vient en Suisse et dépose une nouvelle demande d'asile. Les accords de Dublin sont appliqués : puisqu'il a transité par un pays européen qui lui a accordé l'asile, il doit y être renvoyé.

P. a passé près de deux ans à Genève. Très engagé dans le milieu associatif, il y compte de nombreux amis. L'annonce de son renvoi le plonge dans une dépression profonde. Il est hospitalisé et suit un traitement médical important (neuroleptiques et anti-dépresseurs). Quelques mois plus tard, il est embarqué sous contrainte sur un vol pour Athènes. Ses amis constituent une cagnotte qui devrait lui permettre de reprendre le cours de sa vie en Grèce.

A son arrivée à Athènes, P. est pris en charge par une association qui lui offre un hébergement et un accompagnement social. Des mesures sont prises pour assurer la poursuite de sa prise en charge médicale (suivi psychiatrique, médication, ...). Compte tenu de l'état de sa dentition et son impact sur sa santé physique (P. n'est plus en mesure de s'alimenter correctement et a perdu un poids important), un suivi dentaire est également organisé. Il est convenu avec les amis de P. en Suisse que les frais qui en découlent seront couverts par la cagnotte.

Deux semaines après son arrivée à Athènes, P. décide d'interrompre les prises en charge. Il affirme se sentir bien et stoppe toute médication. Il ne souhaite pas dilapider l'argent récolté par ses amis en frais dentaires et envisage l'investir dans l'achat d'un foodtruck.

Autour de lui, les avis sont partagés :

L'association qui l'héberge à Athènes observe une dégradation de son équilibre psychique (décompensations récurrentes, apparition de troubles paranoïdes) et envisage de lui poser un ultimatum : P. doit reprendre les suivis, faute de quoi il ne pourra plus vivre dans leur appartement compte tenu l'impact de son comportement sur les autres résidents.

En Suisse, son groupe de soutien considère qu'il est important de respecter ses choix : P. a un projet intéressant, il pourra vivre en se lançant dans une activité indépendante.

Quelle est la place de l'autodétermination dans une telle situation ?